



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES
ARBITRES
S/C Formation et Promotion de l'Arbitrage

PV n°1 du 05 avril 2023

Président : M. Richard HUE

Membres présents : MM. Emmanuel AUBERT - Jacques FECIL - Frédéric MARTIN -
Mathieu MOULIN - Jason OSMONT

Membre présent en visio : M. Damien VANKERKHOVEN

Membres excusés : M. Hugo BOISSIERE

oO***Oo**

Richard HUE ouvre la séance à 19h25.

Le Président remercie les membres présents et excuse l'absence d'**Hugo BOISSIERE**.
Il exprime sa satisfaction de pouvoir réunir la sous-commission après plusieurs reports.

oO***Oo**

1 - Civilités

Les membres de S/C Formation présentent leurs sincères condoléances à :

La famille de **Gérard DEVAUX**, ancien membre de la CDA et formateur des arbitres du DEF.

Les membres de S/C Formation adressent leurs félicitations à :

Louison OLIVIER, arbitre candidat fédéral (F4) et co-président de la CDPA, qui a réalisé un parcours remarquable en coupe de France des arbitres (1/4 de finaliste parmi les 3000 inscrits).

oO***Oo**

2 – Présentation du but de la réunion

Il convient, tout d'abord, d'expliquer l'objectif de cette réunion.

Actuellement et, en partant du principe que les besoins en formation ne sont pas les mêmes en fonction de l'âge et de l'expérience de l'arbitre, la formation des arbitres du DEF s'organise en deux groupes : celui des arbitres Séniors et d'autre part celui des Jeunes arbitres.

Il convient cependant de se réunir pour convenir ensemble d'une politique générale de formation, répondant davantage aux besoins des arbitres de notre district.

oO***Oo**

3 – Projets pour la formation des arbitres « Séniors »

Richard HUE et **Jason OSMONT**, en charge de la formation théorique à l'examen D1, présentent un projet visant à modifier l'accès à cet examen.

Constat :

- Auparavant, un arbitre reçu à l'examen D1, était désigné sur des rencontres de Promotion d'Excellence (D2 actuelle). En 2022, la fusion des groupes d'arbitres Excellence et Promotion d'Excellence a permis aux postulants d'accéder directement à la D1, en cas de réussite.

- La réforme des championnats fédéraux, visant à réduire le nombre d'équipe sur ces niveaux de compétition aura des conséquences pour tout le monde et à tous les niveaux.

- La LFN réduit le nombre de groupe en R3 (passant de 10 à 8)

Conséquences :

- Le niveau des arbitres dans le groupe D1 est très hétérogène.

- La réforme des championnats fédéraux et la réduction du nombre de groupe en R3 entraîneront un nombre important de descente vers la Départementale 1 avec des répercussions importante sur les districts, y compris sur les arbitres où des descentes de R3 à D1 sont prévues.

- Les effectifs d'arbitre sur la D1 seront bientôt trop importants pour le nombre de matchs à couvrir.

Proposition :

Une réflexion doit être menée sur une refonte de la pyramide des arbitres Séniors. Celle-ci doit correspondre aux besoins du désignateur.

Le niveau Départementale 1, niveau élite de notre district, va donc subir des effets importants mais son niveau va logiquement monter en qualité. Nous devons réfléchir à un système qui soit juste pour nos arbitres et cohérent au regard des exigences demandées.

► La S/C Formation propose donc de créer un examen supplémentaire pour les arbitres D3 qui souhaiteraient accéder à la D2.

► L'actuel examen D1 concernerait alors uniquement les arbitres D2 souhaitant accéder à l'échelon supérieur (après vérification du dossier arbitre par la S/C pour validation). A titre exceptionnel, un arbitre D3 dit « à potentiel » pourrait y accéder directement.

Chaque année, un nombre maximum d'arbitre D1 serait défini de façon cohérente afin de répondre aux besoins. Cela implique qu'un nombre de candidats reçus à l'examen D1 pourrait être définis. Il s'agirait alors d'un concours.

oO*****Oo

4 – Projets pour la formation des « Jeunes arbitres »

Frédéric MARTIN commence par exposer les projets de formation concernant la catégorie « Jeunes arbitres ». L'idée est de mettre en place un plan de formation spécifique des arbitres qui, après études des rapports d'observations notamment, répond aux besoins de nos arbitres.

Ainsi, il s'agira, dans les prochaines semaines, de lister ces besoins et de créer les modules de formation correspondants.

Un exemple concret est lancé : celui du foot à 8. En effet, lors de la FIA, les arbitres ne reçoivent pas de formation spécifique à cette pratique alors que certains d'entre eux, vont arbitrer leurs premiers matchs dans cette catégorie d'âge.

Damien VANKERKHOVEN poursuit l'exposition du projet de formation, en évoquant les moyens pouvant être mis en place via le numérique. En lien avec les propositions faites par Frédéric sur la création de module de formation spécifique à certaines compétences ou savoirs, Damien propose que certains modules puissent être réalisés en e-learning, c'est à dire une formation via une vidéo réalisé par un formateur. A l'issue de cette formation, l'arbitre serait amené à valider le module par un examen. Les arbitres qui suivraient ces formations pourraient être des volontaires. Il pourrait également s'agir d'arbitres ciblés (car ayant rencontrées certaines difficultés dans l'exercice de leur fonction) qui seraient alors orientés par la S/C vers ces formations.

Un échange s'installe ensuite entre les membres de la Sous-Commission.

Emmanuel AUBERT, co-responsable du pôle arbitrage et président de la S/C des Jeunes arbitres, fait part de son opinion sur ces projets et amènent des éléments supplémentaires sur certains d'entre eux.

Il évoque ensuite les possibilités qui s'offrent à la Sous-Commission des Jeunes-Arbitres après le recrutement des nouveaux arbitres par les FIA. Certaines pistes seront explorées en collaboration avec **Mathieu MOULIN** notamment, en vue des prochaines échéances.

Mathieu MOULIN évoque ensuite l'idée de pouvoir former les arbitres stagiaires par le coaching. De la même façon qu'un joueur est coaché par son éducateur sur le bord du terrain, un arbitre pourrait également recevoir des conseils en temps réel afin d'être guidé sur ses déplacements, ses placements, sa gestuelle, son coup de sifflet..., le tout sans influence sur les décisions techniques et disciplinaires à prendre.

Il est suggéré que cela puisse être réalisé grâce à un système de communication discret type oreillettes

Ce procédé permettrait sans doute une progression plus rapide, et un sentiment de sécurité pour l'arbitre.

oO*****Oo

5 – Echange sur les stages pratiques « séniors » et « Jeunes »

A l'heure actuelle, la préparation aux examens théoriques se divisent en 2 groupes : Séniors (pour accéder au D1 et au R3) et Jeunes (pour devenir JAL).

Afin d'échanger sur les pratiques et d'observer le déroulement des cours de préparation aux examens théoriques, **Damien VANKERKHOVEN** propose que les formateurs aux examens JAL

puissent assister à une ou plusieurs séances de formation à l'examen D1-R3, et inversement. Un échange débute alors sur les différents fonctionnements pour former ces arbitres : le groupe « Jeunes » est principalement formé en distanciel tandis que le groupe « Séniors » a conservé ses cours en présentiel.

Concernant la formation continue de tous les arbitres du DEF, la proposition de **Frederic MARTIN** de créer un véritable plan de formation spécifique à la fonction d'arbitre fait l'unanimité au sein de la Sous-Commission. Pour mettre en place ce plan dès la saison prochaine, les formateurs sont invités en vue de la prochaine réunion, à lister précisément les besoins de formation de nos arbitres Jeunes et Séniors afin de créer les modules correspondants.

Ces modules seront un complément du contenu de formation apporté à nos arbitres lors des différents stages réalisés au cours de la saison. Quelques pistes sont déjà évoquées pour améliorer la qualité de la formation dans notre district. Celles-ci seront approfondies dans les mois à venir pour être intégrées au plan de formation.

Enfin, un autre point a été longuement abordé : le développement de la filière assistant chez les Jeunes ainsi que chez les Séniors. Ce sera un bon moyen de fidéliser nos arbitres pour souhaitent prendre une autre voix. Pour cela, il sera nécessaire de donner à ces arbitres une formation technique et théorique complète, spécifique à cette fonction.

oo*****oo

6 – Questions diverses

Aucun membre présent ne souhaite poser de questions supplémentaires.

oo*****oo

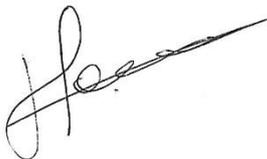
7 – Prochaine réunion

En accord avec les membres présents, il est décidé que la prochaine réunion se déroulera le mercredi 07 juin 2023 à 19h00 au siège du DEF.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h00.

Le Président de la S/C
Formation et Promotion de l'Arbitrage,

Richard HUE



Le secrétaire de séance,

Jason OSMONT

